

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
Du mercredi 5 décembre 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 8

L'an deux mille vingt-trois le cinq décembre à 18 heures 30.

Présents : 7

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Votants :

Pour : 8

Etaient présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Valentin TRESY, Roger BRUN, Sonia FAGOT, Isabelle LELIARD, Pierre MIDOL.

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation :

Absents excusés : Dominique MONNIER donne pouvoir à Catherine GAUBERT

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

**OBJ. : Assiette, dévolution et destination des coupes 2024**

Sur propositions de l'ONF, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Définit les dévolutions et destinations des coupes et des produits de coupes de la façon suivante :

-Ventes aux adjudications en futaie affouagère la parcelle 22a composée essentiellement de chênes, de frênes et de hêtres,

-En ventes publiques (adjudications) en bloc et sur pied à la mesure les produits de la parcelle 22a,

-Refuse l'escompte pour paiement comptant,

-Accorde les ventes de gré à gré selon les procédures de l'ONF sur les parcelles 1 à 32,

-Délivrance à la commune pour l'affouage le produit des coupes sur pied de la parcelle 22a,

-Donne pouvoir au Maire pour effectuer les démarches nécessaires et l'

autorise à signer tout document afférent.

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 039-213901275-20231205-2023\_31-DE

**S<sup>2</sup>LO**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent

La Secrétaire de séance, I.LELIARD

